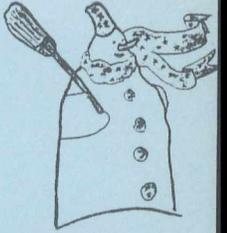
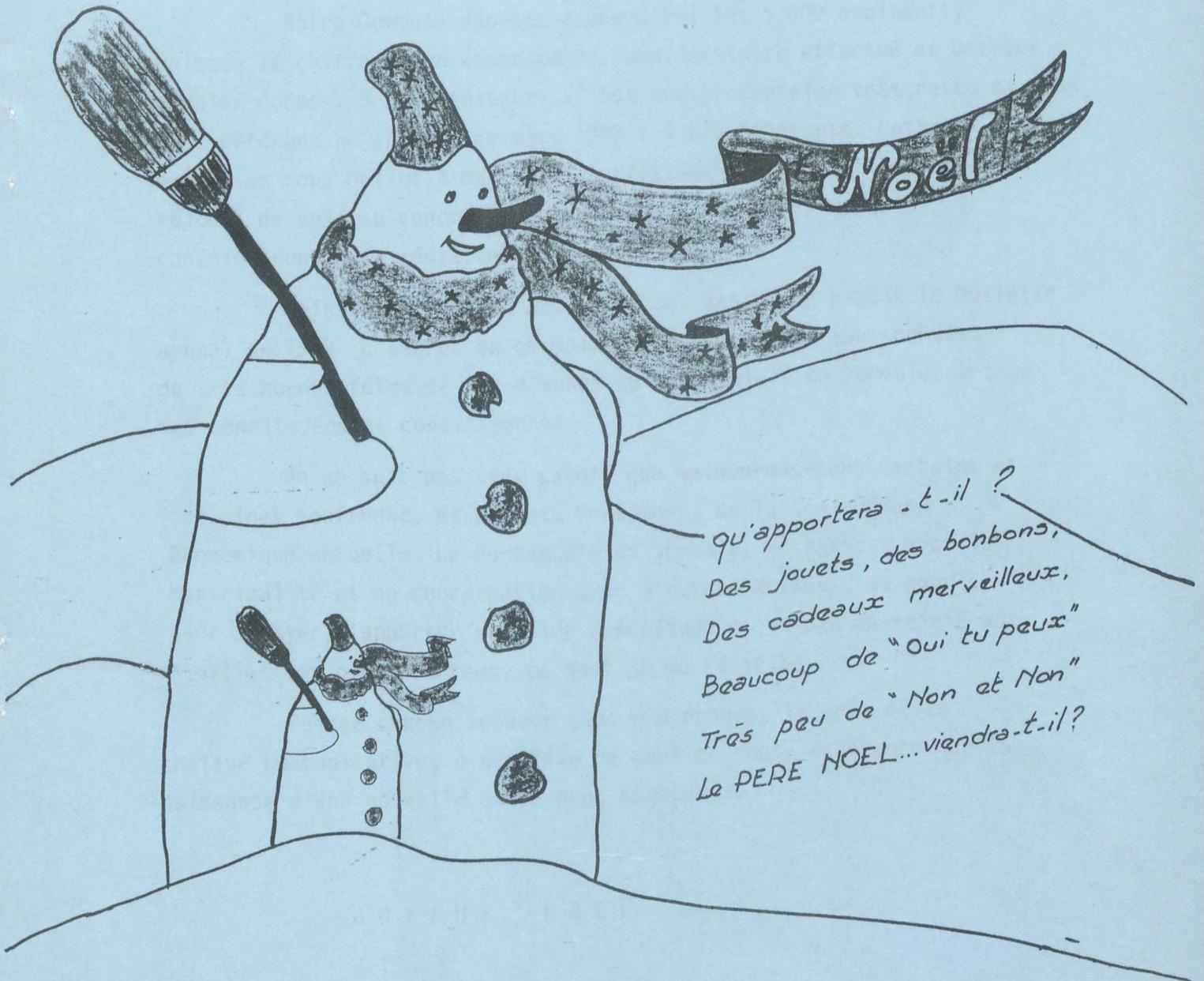


Noël 84

# Basse - Goulaine



INFORMATIONS



qu'apportera-t-il ?  
Des jouets, des bonbons,  
Des cadeaux merveilleux,  
Beaucoup de "Oui tu peux"  
Très peu de "Non et Non"  
Le PERE NOEL...viendra-t-il?

Meilleurs Vœux pour  
la Nouvelle Année.

LE MOT DU MAIRE  
\*-\*-\*-\*-\*

Il y a un an, je vous disais que mes premiers contacts avec la fonction me laissaient entrevoir une activité passionnante.

Pour très prenante qu'elle soit, cette fonction n'en est effectivement pas moins exaltante et j'aimerais y consacrer encore davantage de temps.

Notre Commune dépasse aujourd'hui les 5 000 habitants, puisque le chiffre d'un recensement complémentaire effectué en Octobre dernier donne : 5 076 habitants. C'est une progression très nette si nous nous référons au chiffre de mars 1982 : 4 226 habitants. Cette expansion nous oblige à maîtriser parfaitement la situation et je me réjouis de voir se concrétiser des projets fondamentaux qui contribueront à la réussite de l'évolution.

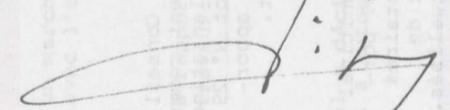
Mais l'heure n'est pas au bilan, attendons plutôt le bulletin annuel de 1985. L'heure, en ce mois de décembre, est aux souhaits de très bonnes fêtes de fin d'année qu'il me plait de formuler à tous mes concitoyens et concitoyennes.

Je ne suis pas sans savoir que malheureusement certains et certaines souffrent, et parfois fortement, de la conjoncture économique actuelle. Le Bureau d'Aide Sociale, en liaison avec la Municipalité et en coordination avec d'autres actions, va pour sa part essayer d'apporter une aide spécifique et un peu de gaieté aux familles les plus touchées, ce dont je me félicite.

Puisse chacun trouver dans mon propos, la joie et la chaleur communicatives d'une fête de Noël et toute espérance que la naissance d'une nouvelle année peut engendrer.

JOYEUX NOEL  
ET  
BONNE ANNEE 1985

LE MAIRE,



Serge POIGNANT

Les travaux supplémentaires à réaliser par les entreprises C.G.E.F et MAINGUY respectivement de 16.586,92 F et 14.876,57 F ont également été acceptés et seront réglés sur présentation des mémoires des entrepreneurs.

A l'unanimité moins 3 abstentions, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer l'avenant au Marché n° 83-07 portant sur les travaux de desserte des deux lots supplémentaires du lotissement communal du "Petit Anjou" pour un montant de 91.516,50 F, soit sur la base des prix du marché non actualisés.

AVENANT AU MARCHÉ

Par 23 voix pour, 2 contre et une abstention, le Conseil Municipal a approuvé le dossier modificatif du lotissement communal du "Petit Anjou" portant sur la superficie et l'implantation des constructions des deux lots supplémentaires et du lot n° 29, la desserte de ces lots ainsi que sur les modifications apportées aux pièces du dossier de lotissement s'y rapportant.

LOTISSEMENT COMMUNAL DU PETIT ANJOU  
Modifications du lotissement

RECETTES	DEPENSES
=====	=====
- Section de Fonctionnement	+ 50.500,00 F
- Section d'Investissement	- 1.018.481,57 F
TOTAL	- 967.981,57 F

Le Budget Supplémentaire 1984 du service Assainissement a été adopté à l'unanimité moins 2 abstentions et 3 voix contre.

La Balance Générale du service Assainissement s'établit de la façon suivante :

DEPENSES

- Section de Fonctionnement	+ 50.500,00 F
- Section d'Investissement	- 1.018.481,57 F
TOTAL	- 967.981,57 F

DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTES-RENDUS

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 1984

Le Conseil Municipal par 21 voix pour, 3 contre et 1 abstention, a demandé le maintien de l'actuel Canton ou, en cas d'impossibilité réelle démontrée, la création de deux nouveaux cantons dont la composition resterait à définir, en étroite concertation avec les collectivités intéressées.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 1984

INSTALLATION DE NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX  
Deux postes étant vacants au sein de l'Assemblée Communale, le Maire a installé dans leur fonction de Conseiller Municipal, Monsieur Robert LETORT et Monsieur Jacques ROUSSEAU.

SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 1984

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité moins 4 abstentions le Procès Verbal de la séance du 7 SEPTEMBRE 1984.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1984

L'Assemblée Communale a adopté à l'unanimité moins 3 abstentions, le budget supplémentaire 1984 de la Commune dont la Balance s'établit comme suit :

DEPENSES	RECETTES
- Dépenses réelles de fonctionnement	+ 360.200,00 F
- Prélèvement pour investissement	+ 56.694,43 F
Dépenses totales de fonctionnement	416.894,43 F
- Dépenses d'investissement	- 798.031,22 F
	- 381.136,79 F
	=====
- Recettes réelles d'investissement	- 854.725,65 F
- Prélèvement sur fonctionnement	+ 56.694,43 F
Recettes totales d'investissement	798.031,22 F
- Recettes de fonctionnement	- 416.894,43 F
	- 381.136,79 F
	=====

FIXATION DU PRIX DES LOTS

Le Conseil Municipal a décidé par 23 voix pour, 2 contre et 1 abstention de conserver les mêmes bases de calcul que celles fixées précédemment pour le prix de vente des lots de lotissement communal concerné les lots supplémentaires n° 29.

DROIT DE LICENCE DES DEBITS DE BOISSONS

Le Conseil Municipal a l'unanimité, a rapporté sa précédente décision du 27 Janvier 1984 et a fixé le droit des débits de boissons de la façon suivante :

- Licence restreinte	350 F
- Licence de plein exercice	700 F

REGIE DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé que le Régisseur du Marché hebdomadaire devra verser un cautionnement et qu'il percevra une indemnité de responsabilité.

EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE

A l'unanimité moins 1 abstention, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à conclure deux marchés négociés pour la réalisation des travaux d'extension de l'école maternelle portant sur les lots suivants :

- LOT N° 7 - Cloisons sèches - pour un marché de travaux de 70.164,18 F TTC à conclure avec l'entreprise SATI,
- LOT N° 6 - Menuiserie intérieure - faux plafonds pour un marché de travaux d'un montant de 219.749,64 F TTC à conclure avec l'entreprise BUFFET.

CREATION DE POSTES

A l'unanimité moins 1 abstention, le Conseil Municipal a rapporté sa décision du 7 Septembre créant un poste de Chef de travaux.

TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE

Par 23 voix pour et 3 abstentions, le Conseil Municipal a décidé de lancer ces travaux prévus au budget primitif et a autorisé le Maire à signer le marché négocié en résultant.

TRAVAUX DE REALISATION DES VESTIAIRES SPORTIFS

Par 23 voix pour et 3 abstentions, le Conseil Municipal a décidé de lancer ces travaux et a autorisé le Maire à signer le marché négocié en résultant.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil Municipal a donné son accord de principe pour la réalisation des travaux de redressement de la rue de l'île Chaland pour un montant évalué à 180.000,00 F et dont la moitié serait à la charge de la Commune.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au syndicat mixte du Pays du Vignoble Nantais.

Par 23 voix pour, 2 contre et une abstention, le Maire a été désigné comme délégué titulaire de la Commune et Monsieur BLIN, Premier Adjoint, comme délégué suppléant.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 1984

Le Conseil Municipal de Basse-Goulaine s'est réuni en séance extraordinaire le 19 Novembre 1984 afin de se prononcer sur la proposition de remodelage du canton de VERTOU.

L'Assemblée communale a désapprouvé la proposition de découpage qui conduirait à la création de deux nouveaux cantons, dont un, dit de "VERTOU-VIGNOBLE", qui ne lui paraît pas géographiquement composé au mieux des intérêts des communes concernées.

Le Conseil a souligné le manque total de réelle concertation, constatant par ailleurs que la nécessité d'un découpage n'était absolument pas démontrée. Il a en conséquence demandé le maintien de l'unité de l'actuel canton, donnant tous pouvoirs au Maire à ce propos.

ASSAINISSEMENT (EAUX USEES)

- FIXATION DE LA REDEVANCE -

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

La Commune va prochainement mettre en recouvrement auprès de la Perception, les "Redevances Assainissement" qui seront demandées aux foyers raccordés au réseau Eaux Usées. Le calcul de cette redevance a subi quelques modifications suite au programme pluriannuel de la Commune qui va vous être exposé ci-après. Elle doit équilibrer les dépenses de fonctionnement du service.

PROGRAMME GENERAL D'ASSAINISSEMENT "E.U."

LANCEMENT DU PROJET

Dès 1981, la Commune a décidé de lancer l'étude du projet d'assainissement et a créé une Commission Communale à ce propos.

Compte tenu de l'urgence qui s'attachait à la réalisation de ce projet, le Conseil Municipal a approuvé le 18 juin 1982, le programme général sommaire d'Assainissement, élaboré par les Services de l'Equipement et évalué approximativement à : 17.900.000 F. Il était également demandé qu'une tranche de : 3.950.000 F soit retenue au titre du programme 1982 du Ministère de l'Agriculture.

Cette tranche n'ayant pu être retenue en 1982, l'Assemblée Communale a été invitée, lors de sa séance du 24 juin 1983, à programmer une réalisation en trois phases établies sur cinq ans, de la façon suivante :

1983 - Extension de réseaux	(400.000 F)
1984/85 - Réalisation de la station de lagunage	(1.900.000 F)
- Extension du réseau gravitaire	(1.670.000 F)
1986/87 - Réalisation du raccordement de la station d'épuration actuelle (Grignon) à la station nouvelle à lagunage aéré avec suppression de la première citée	(évaluation 1.500.000 F)

PREVISIONS BUDGETAIRES - ANALYSE

A - DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement, relativement stables depuis quelques années subiront une augmentation très importante, puisqu'elles augmenteront de 245 % entre 1984 et 1988. (Voir balance budgétaire prévisionnelle en annexe).

Il est à noter que le "Budget Général" de la Commune ne devant maintenant plus pallier au déficit du "Budget Assainissement" suite aux directives de tutelle, la subvention d'équilibre versée en 1983 d'un montant de : 250.000 F a donc été supprimée. Pour compenser une partie de ces ressources perdues, il nous a fallu instituer un "Abonnement" comme pour d'autres services : ex. (Eaux, téléphone, E.D.F., G.D.F.). Cet abonnement a été fixé pour 1984 à 120 F

.../..

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 1984

SEANCE DU 19 OCTOBRE

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité moins deux abstentions, le procès-verbal de la séance du 19 octobre 1984.

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le dossier de modification du Plan d'Occupation des Sols a été approuvé à l'unanimité moins quatre abstentions.

PARTICIPATION FINANCIERE IMPOSEE AUX LOTISSEURS

A l'unanimité, le Conseil Municipal a fixé la participation financière qui sera globalement demandée aux lotisseurs réalisant des opérations dans les zones Nab.

LOTISSEMENT DU "MOULIN DE L'ILE CHALAND"

Après approbation du projet de lotissement du "Moulin de l'Île Chaland", l'Assemblée Communale a fixé la participation financière imputable au lotisseur au titre de cette opération, ainsi que les conditions de réalisation, ceci à l'unanimité moins trois abstentions.

ACQUISITION D'UN IMMEUBLE BATI

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'acquérir une parcelle de terrain bâtie, cadastrée A L 72 pour 230 m<sup>2</sup>, située face au cimetière, moyennant un prix de : 40.000 F

A. U. R. A. N.

Un projet de convention portant sur l'aménagement global du Bourg (urbanisme, équipements, circulation, potentialités, ...) et proposé par l'Agence d'Etudes Urbaines de l'Agglomération Nantaise, a été approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de conclure un marché négocié avec l'Entreprise MAINGUY pour la réalisation des travaux d'extension d'éclairage public inscrits au budget 1984 et pour un montant de : 163.029 F

INFORMATISATION DES SERVICES COMMUNAUX

L'informatisation des services communaux devant être examinée par une prochaine commission communale, le Maire est autorisé à signer le marché négocié en résultant.

RAMASSAGE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal a fixé la participation des familles en ce qui concerne les différents services de ramassage scolaire, pour l'année scolaire 1984 - 1985 et selon les hausses autorisées (2,50 % pour la période du 7-09-1984 au 14-02-1985 et 2,25 % pour la période du 15-02 au 27-06-1985).

Il a également été décidé de recouvrer près des familles concernées, une partie des frais correspondant à la mise en place de personnel de surveillance à l'intérieur des cars pour améliorer les conditions de sécurité de certains services pendant le trajet (40 F par enfant et par trimestre).

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil a fixé à l'unanimité moins une abstention, à 4 % le taux de la prime spéciale qui sera allouée à l'Adjoint Technique.

Conformément à l'article 111 de la loi du 26 janvier 1984, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité moins une abstention, de faire apparaître au chapitre 61 du Budget, les sommes allouées au personnel communal en complément de rémunération.

TELEMATIQUE

Considérant l'évolution des moyens de communication, il a été décidé d'équiper la Mairie d'un Minitel relié au "TELEM" de NANTES, et qui sera mis à la disposition du public.





I N F O R M A T I O N S   P R A T I Q U E S

P U T U R E S   M E R E S  
=====

H E B E R G E M E N T

téléphone :

- Hôtel maternel Saint Luc  
Rue Bouchaud à NANTES 71 73 96
- Institution Anjorant  
mères célibataires mineures  
80, rue du Général Buat à NANTES 74 19 17

A C C U E I L - C O N S E I L S

- accueil aux futures mères  
responsable : Mme de VASSELOR 74 15 72  
47 84 49
- S.O.S. FUTURES MERES : "Laissez les  
Vivre" 29 28 05
- Centre PLANNING FAMILIAL  
C.H.U. Pavillon de la Mère et  
de l'Enfant 48 33 33
- Centre d'information féminin et  
familial  
C. I. F. : renseignements juridiques 48 13 83
- P.M.I. - protection maternelle et  
infantile - Dr LE BRIS 47 10 47

F A M I L L E - A I D E   P S Y C H O L O G I Q U E  
=====

U. D. A. F.

Union des Associations Familiales  
8, rue Kervégan à NANTES 47 59 16

A.F.C.

Associations Familiales Catholiques  
21, rue Deshoulières à NANTES

LA PLUS GRANDE FAMILLE

8, rue Kervégan à NANTES 47 59 16  
(tous les jeudi de 14 h 30 à 17 h)

COUPLE ET FAMILLE

11, rue du Prinquiau à NANTES 43 83 04

LA BOUTIQUE VERTE

(relations parents enfants)  
Rue Petite Biesse à NANTES 73 82 66  
tous les après-midis jusqu'à 15 heures

S. O. S.   D I V E R S  
=====

S.O.S. AMITIE 04 04 04

PERSONNES ISOLEES : recherche et rencontre 49 52 01  
(SAMEDI après-midi)

PERSONNES AGEES - O.R.P.A.N.  
Place St Similien à NANTES 73 42 26

DROGUE "LE TRIANGLE D'OR"  
15, rue Crébillon à NANTES 73 50 11

ALCOOLISME  
aide aux alcooliques et à leurs  
familles 46 21 69

S.O.S. FEMMES BATTUES  
rue de la Boucherie 48 27 95

\* \* \* \* \*

AFFAIRES SOCIALES  
\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Plusieurs familles de notre commune rencontrent et éprouvent actuellement de nombreuses difficultés dans leur vie. Pour aider ces familles, le Bureau d'Aide Sociale a décidé de faire un effort particulier au moment des fêtes de NOEL afin qu'elles se sentent moins isolées et retrouvent un peu d'espérance et de joie.

Le Bureau d'Aide Sociale va coordonner les actions suivantes :

- \* cadeau de Noël aux enfants comportant jouets et friandises
- \* constitution par la commune d'un stock de denrées alimentaires qui seront réparties en cours d'année 1985 entre les familles qui le souhaitent au cours d'une permanence dont les modalités seront rapidement définies
- \* distribution de surplus agricoles (pommes, pommes de terre, poudre de lait, beurre) également en cours d'année 1985, en liaison avec le Secours Catholique.

Traditionnellement à BASSE-GOULAINE, la Municipalité offre aux personnes de plus de 65 ans un repas de Noël ou pour celles ne pouvant y assister un colis. Cette année, nous avons adressé une lettre aux personnes concernées afin qu'elles puissent préciser si elles souhaitent le recevoir ou non. Dans cette dernière éventualité, le colis qui leur était destiné sera remis aux familles en difficultés, en même temps que le cadeau des enfants.

Nous demandons à toutes les familles concernées ou à leurs proches de prendre contact avec le Bureau d'Aide Sociale, soit en écrivant à Monsieur le Maire - Président du B.A.S., soit en téléphonant le matin au : 06.00.34 de 9 h. à 12 h. (sauf le mercredi).

M. DEDIEU

JEUNESSE & SCOLARITE  
\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Depuis la rentrée de septembre ont été mis en place :

- l'accueil périscolaire,
- l'étude surveillée à l'école primaire du Grignon.

Depuis quelques semaines, l'informatique a été introduite à l'école, et nous souhaitons créer prochainement un Club Informatique ouvert au plus grand nombre.

Les constructions en cours de réalisation (cantine, maternelle) devraient entrer en service dans les semaines à venir.

Le lundi 17 décembre, vos enfants ont assisté à un spectacle de marionnettes, j'espère qu'il aura contribué à une bonne préparation aux vacances de Noël.

Je souhaite à tous, une Bonne Année.

J. GATEAU

.../...

I - ACCUEIL PERISCOLAIRE

Nous rappelons qu'un Accueil fonctionne dans les locaux de l'ancienne école maternelle depuis la rentrée scolaire.

Il est ouvert à tous les enfants scolarisés, le matin de 7 h 50 à 8 h 50 et le soir de 16 h 30 à 17 h 30, moyennant une participation de : 10 F par enfant et par séance.

Des inscriptions peuvent être prises en cours d'année, pour cela, s'adresser à la Mairie.

II - ETUDE SURVEILLEE

A l'école primaire du Grignon, une heure d'étude est assurée de 16 h 45 à 17 h 45, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. La participation est de : 5 F par soirée et la surveillance est assurée par les Instituteurs.

Les inscriptions sont prises par Madame BREGEON, Directrice de l'établissement.

III - INFORMATIQUE

Depuis quelques semaines, le Groupe Scolaire du Grignon a été doté de deux ordinateurs To7.70 grâce à un budget spécialement créé pour développer les équipements scolaires en matériel collectif d'enseignement.

Pour assurer la formation des Maîtres, des stages ont eu lieu, et actuellement 5 Instituteurs sur 11 ont reçu cette formation.

J'espère que cette "ouverture" à l'informatique sera dans quelques temps élargie par l'intermédiaire de la création d'un Club à l'ensemble de la population.

A cet effet, j'invite toutes les personnes qui souhaitent voir se créer un "Club Informatique" à BASSE-GOULAINE, à renvoyer à la Mairie, le bulletin ci-dessous dûment complété, ou à prendre contact avec Madame GATEAU

NOM ..... Prénom ..... Age .....

Adresse .....

Ecole .....

Classe ..... OU Profession .....

1) - Désirez-vous recevoir une initiation à la micro-informatique

OUI  NON

2) - Avez-vous déjà utilisé un ordinateur

OUI  NON

3) - Etes-vous susceptible de consacrer quelques heures de votre temps pour participer au fonctionnement d'un Club ?

OUI  NON

4) - Quels horaires souhaitez-vous ? .....

Quels jours ? .....

IV - TRANSPORT SCOLAIRE

Lors de la séance du Conseil Municipal du 30 novembre 1984, il a été fixé une participation aux frais de surveillance,

Celle-ci a été fixée à 40 F par trimestre et par enfant, à partir du 1er janvier 1985.

Cette décision a dû être prise étant donné que chaque année le coût de la participation communale dans les transports augmente de façon importante, comme vous pourrez vous en rendre compte en consultant le tableau ci-dessous.

BILAN DES TRANSPORTS - ANNEE 1984-85

COUT ANNUEL GLOBAL DES TRANSPORTS Y COMPRIS FRAIS DE SURVEILLANCE	SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES ET ETAT pour : TRANSPORTS	PARTICIPATION FAMILLES FRAIS DE : TRANSPORT	PARTICIPATION DE LA COMMUNE	
			dont : surveillance	
* <u>PRIMAIRE</u> effectif : 229 él. 286.989,66 F	88.905,62 F	57.673,65 F	140.410,39 F	50.368,50 F
* <u>SAVARIERES</u> effectif : 36 él. 96.871,13 F	71.978,20 F	6.379,56 F	96.871,13 F	6.898,50 F
* <u>BOURRELIERE</u> effectif : 123 él. 346.280,76 F	239.516,59 F	55.577,55 F	51.186,62 F	23.247,00 F
* <u>BOURDONNIERES &amp; OUCHE QUINET</u> effectif : 27 él. de B.GOULAINE 101.758,58 F	81.406,86 F	14.494,76 F	906,55 F : B.GOULAINE 4.950,41 F : ST SEBAST. pas de surveillance pour ce circuit	
831.900,13 F	481.807,27 F	134.125,52 F	294.325,10	80.514,00 F

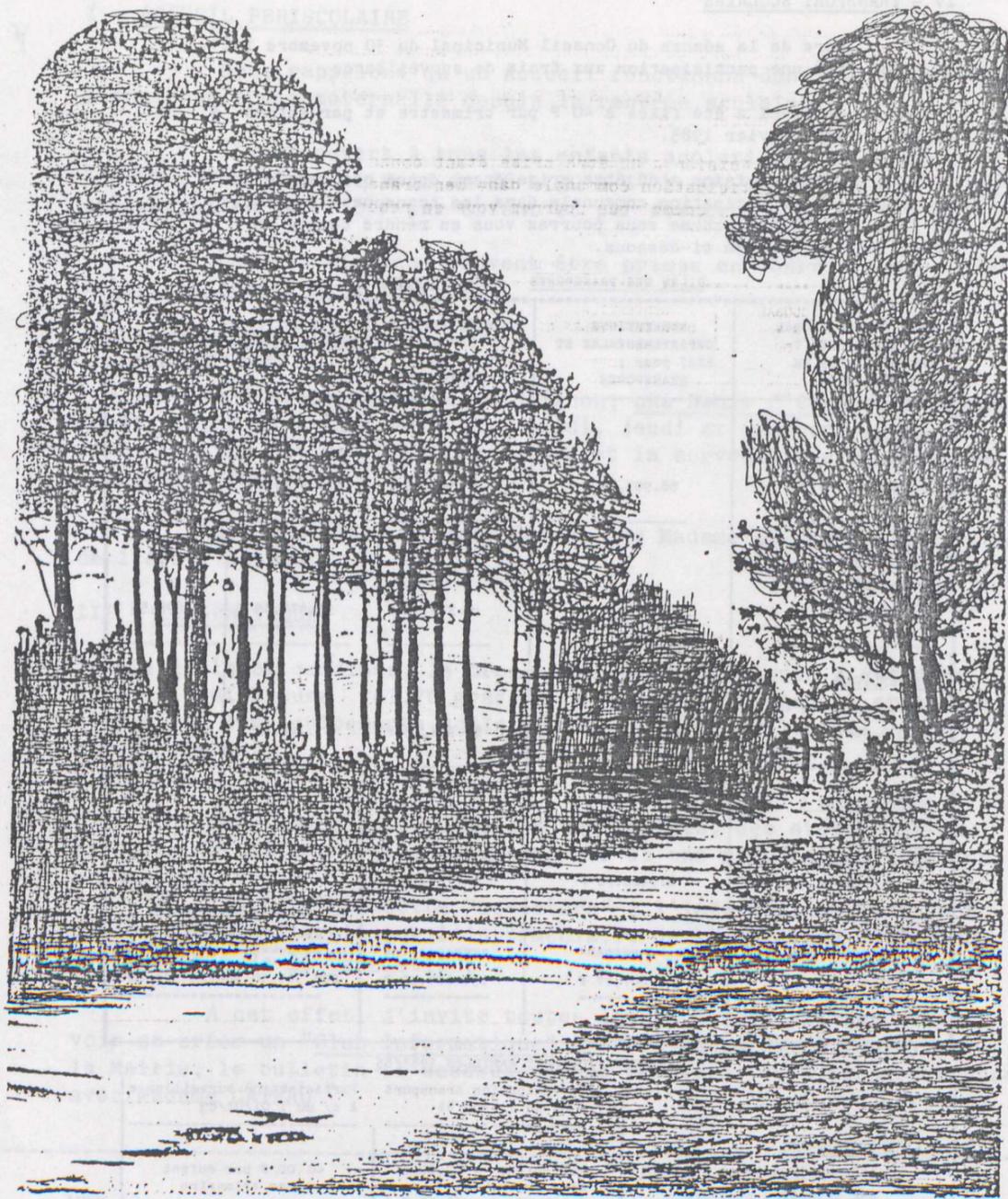
PARTICIPATIONS DES FAMILLES 1984/85

CIRCUIT	Participation transport à c/ du : 7/09/84		Participation surveillance à c/ du : 01/01/85
* <u>CIRCUIT PRIMAIRE</u>			
- période du 7/09/84 au 14/02/85 par trimestre scolaire	1er enfant : 83,00 F 2ème enfant : " 3ème enfant : 64,55 F 4ème enfant : 44,05 F		40,00 F par enfant et par trimestre
- période du 15/02/85 au 27/06/85 par trimestre scolaire	1er enfant : 84,85 F 2ème enfant : " 3ème enfant : 66,00 F 4ème enfant : 45,00 F		
* <u>CIRCUIT "LES SAVARIERES"</u>			
- période du 7/09/84 au 14/02/85	58,40 F par trim.		40,00 F par enfant et par trimestre
- période du 15/02/85 au 27/06/85	59,70 F par trim.		
* <u>CIRCUIT DE LA BOURRELIERE</u>			
- période du 07/09/84 au 14/02/85	2,56 F par jour		40,00 F par enfant et par trimestre
- période du 15/02/85 au 27/06/85	2,61 F par jour		
* <u>CIRCUIT "BOURDONNIERES &amp; OUCHE QUINET"</u>			
- période du 07/09/84 au 14/02/85	51,25 F par mois.		pas de participation "surveillance"
- période du 15/02/85 au 27/06/85	52,40 F par mois		

NOUS RAPPELONS AUX PARENTS QUE LA SURVEILLANCE DU PERSONNEL COMMUNAL EST STRICTEMENT LIMITEE A L'INTERIEUR DU CAR

IL EST REGRETTABLE DE CONSTATER QUOTIDIENNEMENT QUE DE NOMBREUX PETITS ENFANTS SONT SEULS SUR LE BORD DE LA ROUTE

PARENTS : PENSEZ A VOS RESPONSABILITES



CREATION d'un GROUPE

de

RANDONNEURS

à

BASSE - GOULAIN

Si cela vous plaît,

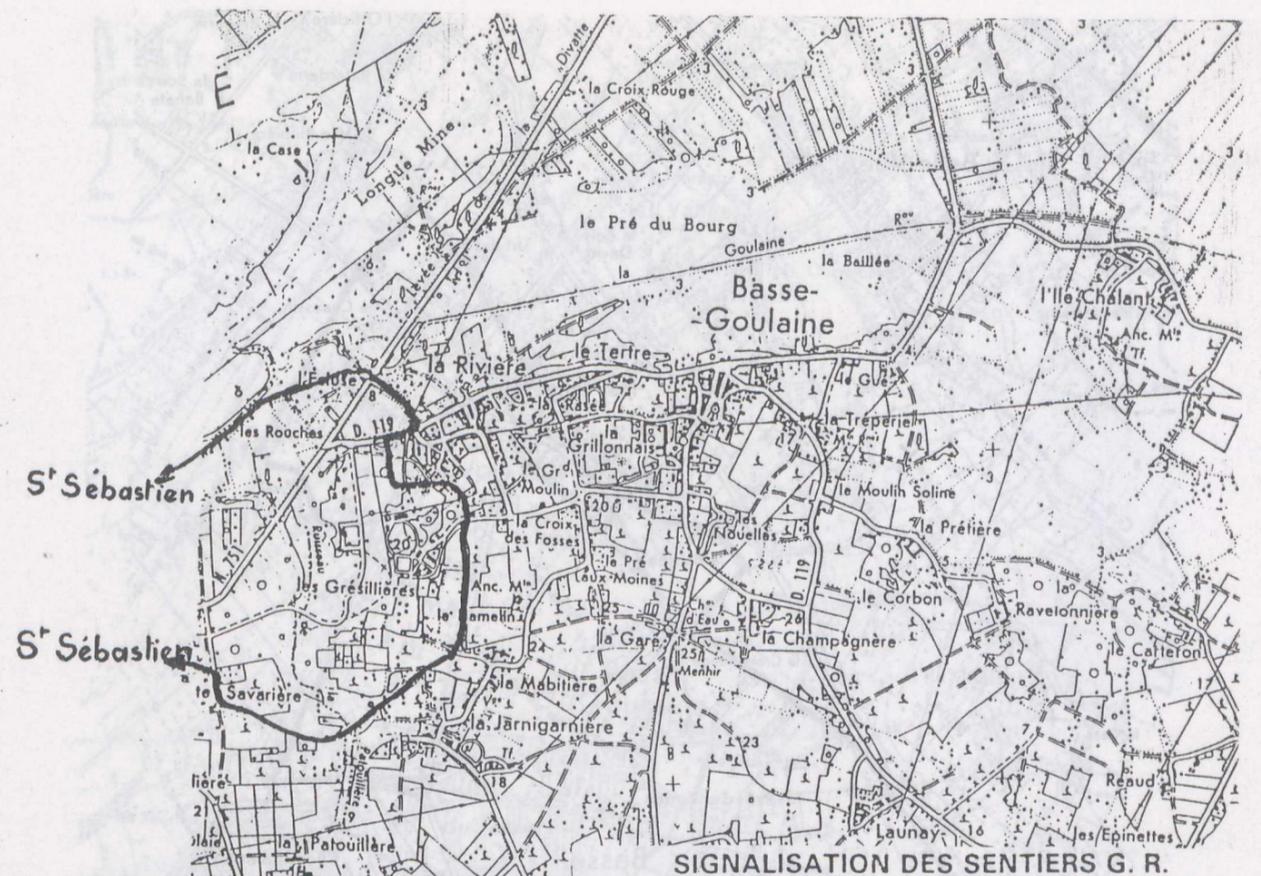
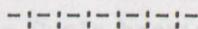
Faites - vous connaître à la Mairie,

Une réunion - discussion sera organisée  
à ce propos.



LES COMMISSIONS : " CADRE DE VIE "

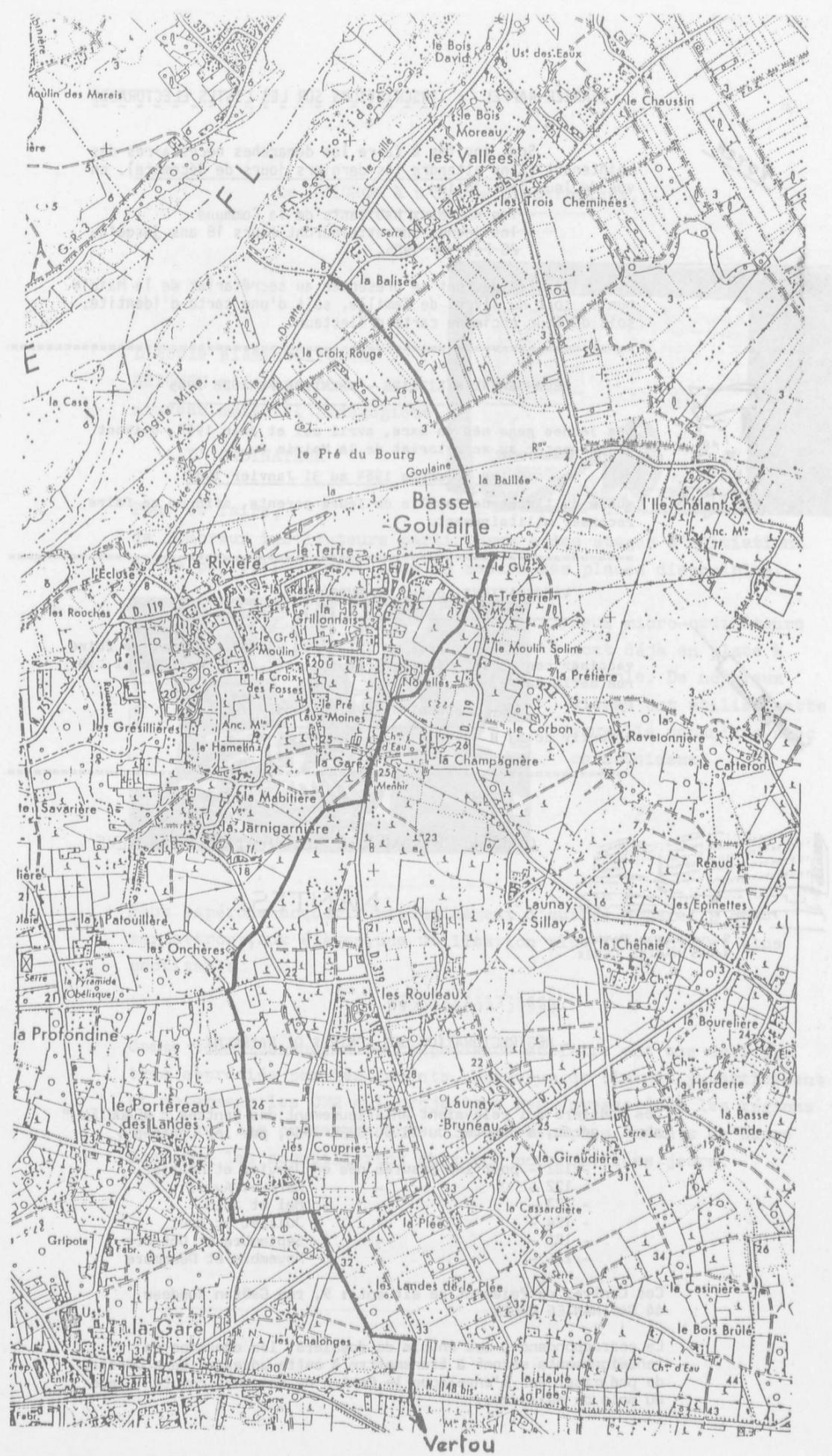
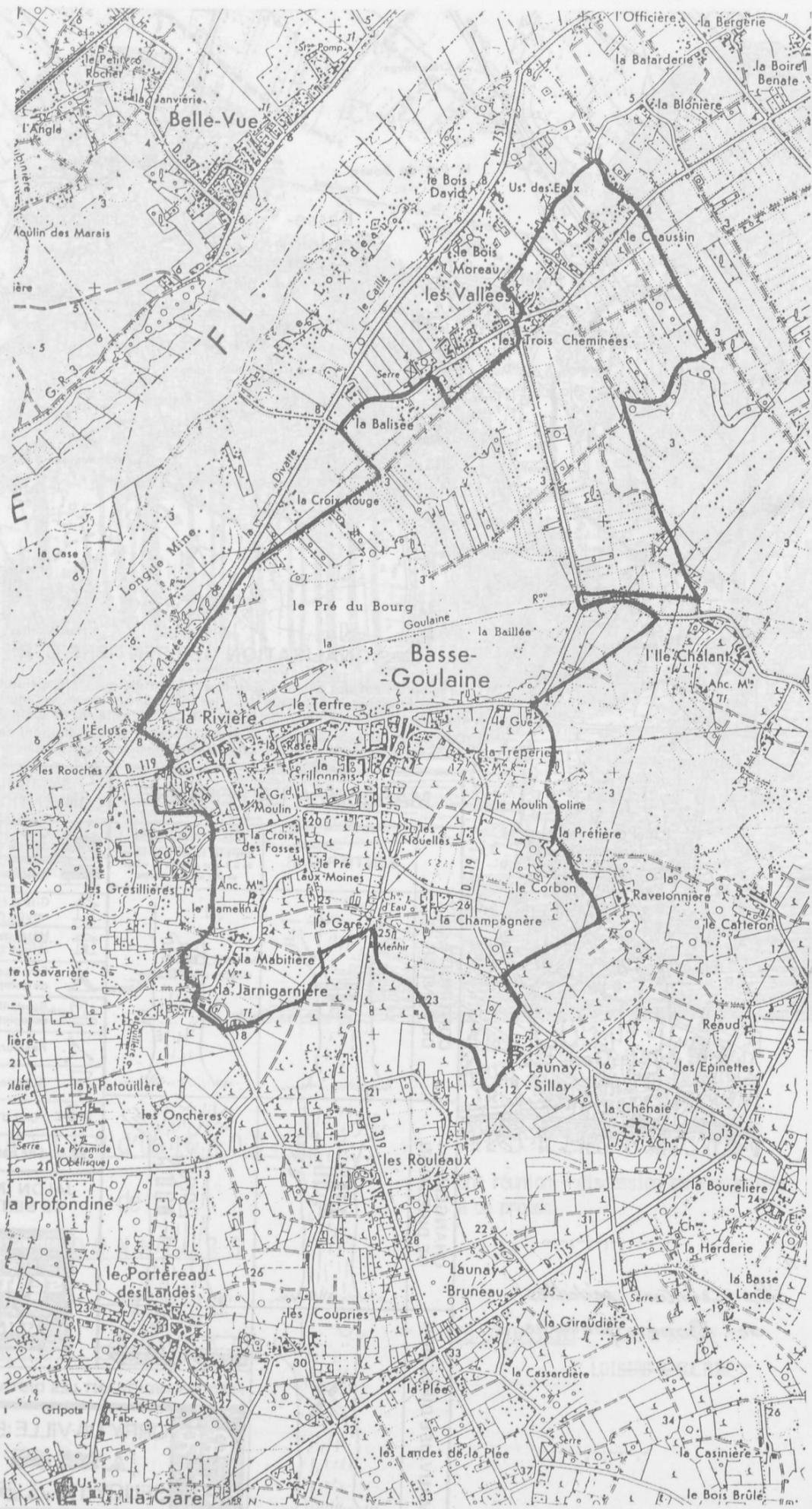
" LOISIRS & CULTURE "



Le jalonnement des sentiers G.R. consiste en marques à la peinture - traits rouges et blancs horizontaux - sur les rochers, les arbres, les murs. (Signes doublés aux changements de direction). Leur densité est fonction du terrain. Des jalons carrés, marqués G.R. avec l'indice du sentier, figurent de place en place sur le sentier ainsi que des flèches de signalisation du modèle ci-dessous.

MARQUES A LA PEINTURE		SYMBOLES CONVENTIONNELS	
	SENTIER G. R.	DERIVATION Itinéraires balisés se détachant du G.R. pour atteindre un village, un gîte, une curiosité, etc.	Gare de chemin de fer Autocar Gîte d'étape ou refuge non gardé Hôtel ou refuge gardé Emplacement de camping Ravitaillement complet Restaurant Buvette Point d'eau Site naturel
CONTINUEITE DU SENTIER			<b>JALON INDICE DE SENTIER</b>  <b>SENTIER G.R.</b>
CHANGEMENT DE DIRECTION			
MAUVAISE DIRECTION		Interruption momentanée du balisage 	<b>FLECHES INDIQUANT LES DISTANCES</b>  

" Les sentiers pédestres de Basse-Goulaine "



DERNIER RAPPEL : INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

**VOTER**

Sont invités à faire les démarches nécessaires dès maintenant (sans attendre les derniers jours de Décembre), en vue de leur inscription :

- Les nouveaux habitants de la Commune
- Les jeunes qui atteindront leurs 18 ans jusqu'au 28 Février 1985.

Ils devront se présenter au secrétariat de la Mairie munis, soit du livret de famille, soit d'une carte d'identité, soit de leur ancienne carte d'électeur.

=====

RECENSEMENT MILITAIRE - PREMIERE PERIODE 1985

Les jeunes gens nés en mars, avril mai et juin 1967, doivent se présenter au secrétariat de la Mairie du :

- 1er décembre 1984 au 31 Janvier 1985

munis du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser militairement.

=====

VACCINATIONS contre la RUBEOLE

Les Filles nées en 1972-1973 - 1974, peuvent se faire vacciner contre la RUBEOLE, gratuitement, au Centre Social, 10, rue de la Razée,

- MERCREDI 6 FEVRIER 1984 -

à partir de 13 H 45.

=====

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

**NANTES**

9, rue Gaëtan Rondeau  
44045 NANTES CEDEX

=====

- RESTRUCTURATION DES CENTRES DE PAIEMENT -

Les dossiers qui relevaient antérieurement des Centres " BEAULIEU " sont gérés, à compter du 11 OCTOBRE 1984, par les Centres :

- 121 - pour les assurés nés en Janvier et Février,
- 122 - " Mars et Avril
- 123 - " Mai et Juin
- 124 - " Juillet et Août
- 125 - " Septembre et Octobre
- 126 - " Novembre et Décembre

Ces Centres de Paiement se situent : 9, rue Gaëtan Rondeau  
44 045 NANTES CEDEX.

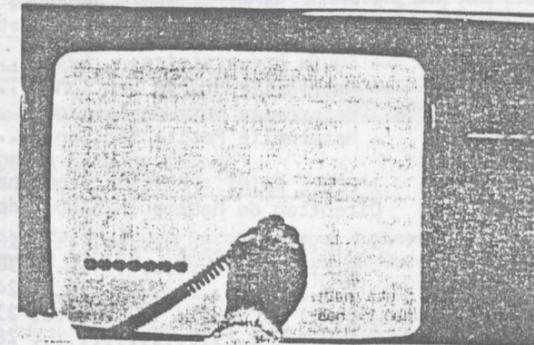
La correspondance, les envois de dossiers, les demandes de renseignements seront à transmettre à cette adresse, sans omettre de préciser sur l'enveloppe le Centre de Paiement compte - tenu du mois de naissance.

Le GRIGNON à l'heure électronique...

L'école élémentaire du GRIGNON s'équipe d'un nouveau matériel pédagogique

L' ORDINATEUR

Pour ce faire, de nombreux instituteurs participent à des stages d'initiation et de perfectionnement dans la mesure des places disponibles.



Deux micro-ordinateurs sont déjà en place à l'école. De nombreux élèves ont utilisé cette nouvelle technique avec enthousiasme.

Nous espérons acquérir prochainement d'autres appareils qui permettront, aux élèves, une utilisation plus fréquente et plus profitable

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

Comme tous les ans, la correspondance scolaire est une activité très appréciée par les enfants. Beaucoup de classes y participent et notamment les CM2 qui projettent des voyages dans les régions où vivent les correspondants. Inversement, les enfants de Basse Goulaine les accueilleront chez eux pour quelques jours.

La rentrée de Septembre 84 a vu une augmentation sensible de nos effectifs.

- L'ECOLE SAINTE - MARIE regroupe maintenant 134 élèves, sous la Direction de Madame DAUBISSE, et répartis comme suit :

- Cours Préparatoire: ..... 32 élèves
- Maternelle Grande Section : ..... 36 "
- Maternelle Moyenne Section : ..... 29 "
- Maternelle Petite Section : ..... 37 "

- L'ECOLE SAINT - BRICE regroupe pour sa part : 133 élèves, sous la Direction de Madame THIBAUD, répartis de la façon suivante :

- C.E.1. : ..... 28 élèves
- C.E.2. : ..... 30 "
- C.M.1 : ..... 24 "
- C.M.1 - C.M.2 : ..... 23 "
- C.M.2 : ..... 28 "

soit un total de : 267 élèves contre 248 l'an passé.

Comme chaque année, l'école a fait appel à la bonne volonté des parents pour participer aux TRAVAUX MANUELS et à la CATECHESE.

Cette année encore, nous nous réjouissons de pouvoir compter sur des équipes bien constituées de parents bénévoles qui nous apportent leur collaboration précieuse dans ces deux domaines : sept parents font partie de l'équipe catéchistique avec les enseignants. Près d'une vingtaine participent aux travaux manuels.

Les SORTIES DIRIGEES ont repris cette année et connaissent toujours auprès des enfants le même succès. Nous utilisons beaucoup la proximité de NANTES et ses ressources culturelles. Nos CM2 ont récemment découvert la GARE S.N.C.F. et son fonctionnement. Pour des écoliers..... de quoi rêver d'évasion !

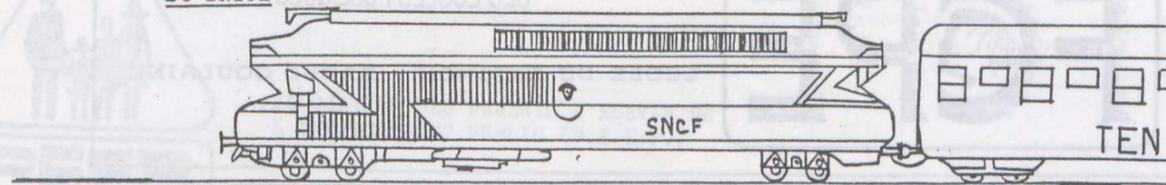
**Vous pouvez OFFRIR  
un peu de votre sang  
et aider des malades**

**La médecine a besoin de vous pour**

- sauver des blessés (accidents de la route, du travail)
- permettre les interventions chirurgicales (opérations à cœur ouvert, etc)
- pour le traitement des brûlés, des anémiés, des hémophiles, des leucémiques, des exanguinés, etc.

*De nos jours, le sang et les composants sanguins sont indispensables pour appliquer les thérapeutiques modernes*

CLASSE DE C.M.2  
St BRICE



- VISITE DE LA GARE DE TRIAGE -

Grâce à la participation active de quelques parents, nous sommes allés visiter la gare de triage de NANTES - BLOTTEREAU le 26 Novembre dernier.

Elle est composée de trente - deux voies de sept cent cinquante mètres de long, chacune, de plusieurs postes de contrôle, commandant les différents aiguillages, d'une butte de trois mètres comportant une voie ferrée, et de mâchoires fixées aux rails servant de freins.

De la butte, une locomotive pousse les wagons qui descendent la pente, leur donnant l'élan nécessaire pour rejoindre l'une des trente - deux voies.

A l'aide de manettes, un homme fait rapprocher les mâchoires qui freinent les roues des wagons plus ou moins fort suivant leur poids et leur longueur pour éviter qu'ils se tamponnent les uns contre les autres.

Les aiguillages servent à changer les wagons de voies. Les trente - deux voies ont chacune des destinations bien précises. Par exemple : sur la voie numéro un, on envoie des wagons de marchandises pleins ou vides pour former un train qui ira vers Quimper et ses environs.

Nous avons aussi visité les ateliers dans lesquels se font les vérifications et les réparations des locomotives. Pour passer les locomotives d'un atelier à un autre, on utilise un pont transbordeur.

Nous sommes montés dans la cabine et dans le moteur d'une locomotive Diésel: c'était très passionnant.

Nous avons passé un excellent après - midi et si vous voulez en savoir plus, lisez notre journal " PAS à PAS".....

Texte collectif réalisé à partir des ébauches de textes de :

Florence CASSARD  
Emmanuel MUSTIERE  
Oriane BEZIAU

Idee de décoration : Céline POGU aidée par son petit frère.

**Participez au DON du SANG**

- Toute personne en bonne santé peut offrir un peu de sang
- Avant le don, n'absorbez pas de matières grasses. Ne venez pas à jeun.
- Présentez-vous aux collectes de sang organisées par les centres de transfusion



FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES  
DES ÉCOLES PUBLIQUES

ECOLE DU GRIGNON - BASSE GOULAINNE

Le 14 Septembre dernier, s'est déroulée notre Assemblée général en présence de nombreux parents d'élèves venus s'informer des ACTIONS de notre conseil local.

Après avoir fait le tour des PROBLEMES de la RENTREE SCOLAIRE 84/85, le bureau F.C.P.E. rappela son action tout au cours de l'année scolaire écoulée, qui a permis :

- La création d'un ACCUEIL PERI-SCOLAIRE sur Basse-Goulaine, depuis la rentrée,
- mais aussi, une AMELIORATION des services de CANTINE (élaboration des menus trimestriels en collaboration avec le traiteur, la cuisinière, les agents de service, les responsables des affaires scolaires, de la médecine scolaire et les parents d'élèves).
- En association avec la municipalité, la F.C.P.E. a étudié la possibilité d'un AMENAGEMENT INTERIEUR du nouveau REFECTOIRE, plus APPROPRIE aux besoins des enfants.

Ce fut l'occasion de rappeler que la F.C.P.E. est la lère ORGANISATION de parents d'élèves, aussi bien sur le plan NATIONAL que LOCAL; ce qui fut confirmé par les ELECTIONS au COMITE DE PARENTS qui eurent lieu pour l'école maternelle le 27 Octobre dernier:

Sur 63 votants, la F.C.P.E. recueille 42 voix et obtiend donc la MAJORITE des voix avec 66,66% des suffrages exprimés, ont donc été élus pour notre fédération :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
PICHAVANT Alain	LE GLOAHEC Martin
MOREAU Christine	BROSSEAU Madeleine
PERRACHEA U.M. France	CHAMPAIN Monique

Même, si tout va bien dans l'école, le Conseil de parents d'élèves est INDISPENSABLE, car L'EDUCATION de nos enfants est notre AFFAIRE à TOUS. Nous avons, à notre place, un ROLE à jouer, une ACTION EDUCATIVE à mener COLLECTIVEMENT.

PARENTS, rejoignez-nous, pour qu'AVEC VOUS, l'ECOLE soit notre AFFAIRE à TOUS.

LA PRESIDENTE

Joëlle NICAISE (Tél:06-03-80)

**Participez au DON du SANG**

Le sang est un liquide précieux qui permet à notre organisme de fonctionner normalement. C'est pourquoi il est important de le renouveler régulièrement.

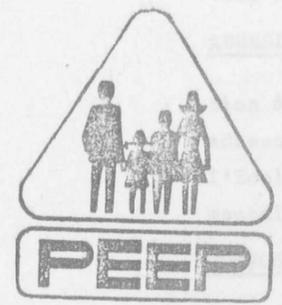
Le don de sang est une action simple et gratuite qui permet de sauver des vies.

Le sang est donné tous les 6 à 8 semaines.

Le don de sang est possible pour les personnes âgées de 18 à 65 ans, pesant plus de 50 kg, et ne souffrant d'aucune maladie transmissible.

Le don de sang est possible pour les personnes âgées de 18 à 65 ans, pesant plus de 50 kg, et ne souffrant d'aucune maladie transmissible.

Le don de sang est possible pour les personnes âgées de 18 à 65 ans, pesant plus de 50 kg, et ne souffrant d'aucune maladie transmissible.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE  
L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (P.E.E.P.)

Après l'Assemblée Générale du 28 Septembre 1984, le bureau de la P.E.E.P. se trouve renouvelé de la façon suivante :

- Président : DUMONT Danielle
- Secrétaire : MANESSE Catherine
- Trésorier : POIRIER Yolande

Des élections au Comité de Parents ont été organisées en maternelle, elles se sont déroulées le 27 Octobre. A l'issue du scrutin, 2 sièges nous ont été attribués, contre 3 à la F.C.P.E.. Toujours une constante : la faible participation (63 votants sur 163 électeurs inscrits). Pour la P.E.E.P., on peut constater que certains adhérents ne participent pas au vote, ce qui est fort regrettable quant à la représentation de notre association au Comité de Parents.

Le Congrès Régional de la P.E.E.P. se tiendra le

SAMEDI 26 JANVIER 1985 à LAVAL

Si vous souhaitez y participer, veuillez contacter un des membres du bureau ou la P.E.E.P. Nantes au 20.12.18 aux jours des permanences.

Permanences à NANTES - 7 Rue de Gigant

Lundi et Jeudi de 14 h à 17 h - 1er et 3ème SAMEDI du mois de 9 h à 12 h.

Le Bureau

- LYCEE DES BOURDONNIERES -

La P.E.E.P. du Lycée des Bourdonnières cherche famille d'accueil pour le week - end, l'internat étant fermé le Samedi et le Dimanche.

S'adresser à : Madame AUBIN  
1, rue de la Grillonnais  
BASSE - GOULAINNE  
Téléphone : 06 - 02 - 52

ou  
à l'Assistante Sociale du Lycée



Ce premier trimestre a débuté d'une façon très amicale par un POT D'ACCUEIL qui réunissait parents et enseignants dans la cour de l'Ecole SAINTE-MARIE. Entre parents, anciens et nouveaux, des adresses ont pu être échangées, des liens se sont créés. Beaucoup souhaitent pour - suivre ces occasions de rencontre.

#### ASSEMBLEE GENERALE

Notre Assemblée Générale, s'est tenue le 12 Octobre, en commun cette année avec l'O.G.E.C, renouant ainsi avec la formule ancienne.

- Madame BEAUPERE, Présidente de l'A.P.E.L fit le point sur l'actualité et l'Ecole Catholique aujourd'hui.
- Les Directrices Madame THIBAUD et Madame DAUBISSE, firent à leur tour le point sur la rentrée.
- L' A.P.E.L par l'intermédiaire de Madame LEBRUN, présenta ses activités de l'an passé, et le programme des activités à venir.
- Le Président de l'O.G.E.C, nous parla de la gestion de l'Ecole, présentant son budget et les travaux en projet. Un grand merci fut dit aux parents qui avec dévouement, n'ont pas hésité à donner de leur temps et de leurs forces pour participer à l'élaboration de ces travaux.
- Enfin le Père DEHAËSE, présent comme chaque année à nos Assemblées Général vint nous rappeler que l'Evangélisation n'est pas seulement la catéchèse mais qu'elle doit se faire par toute la vie de l'Ecole, dans une recherche constante de cohérence avec l'Evangile.

#### SOIREE DIAPOSITIVES

Le 14 Décembre doit nous trouver tous réunis à la SALLE VERTE à 20h.30, Parents et enfants. Ce soir-là, une projection de diapositives sur le voyage des soeurs en ISRAEL, fera revivre pour la commune, le passionnant pèlerinage qui leur fut offert. C'est aussi pour nos enfants, l'occasion de connaître par image le merveilleux pays où se déroula la vie de JESUS.

Un petit buffet, et le verre de l'amitié clôtureront cette soirée à laquelle Soeur Saint-François et Soeur Cécile nous feront le plaisir d'assister.

#### SOIREE LOTO

Notre soirée LOTO est fixée au 26 Janvier. Elle se déroulera à la Grillonnais que nous remercions pour son accueil. Venez-y nombreux,

Il y aura des lots pour les parents et les enfants. En y participant vous aiderez votre Ecole.

#### ADHESIONS

Nous rappelons à ceux qui n'ont pas encore envoyé leur cotisation à l'A.P.E.L qu'il n'est pas trop tard pour le faire. Ils peuvent adresser leur adhésion à M. SIONNEAU (Trésorier) ou à la Direction de l'Ecole. Le montant de cette cotisation est de 60 Frs au niveau Départemental et 5 Frs au niveau de l'Ecole.

#### COMPOSITION DU BUREAU

La composition du bureau A.P.E.L pour cette année est la suivante :

Présidente : Mme BEAUPERE Jacqueline  
Vice- Présidente: Mme BEAUCHENE M. Paule  
Secrétaire : Mme ORIEUX Annette  
Trésorier : M. Sionneau Gérard  
Membres : Mrs : CASSARD Yves  
          CHOJIN Jean-Yves  
          CHARIER Gérard  
          LAURY Léon  
          de LEENHEER Marc  
Mmes : BARON M. Françoise  
         LEBRUN Christiane  
         PETITGAS M. Noëlle

#### AMICALE SAINT - BRICE

Continuant ses activités, l'Amicale a organisé des soirées diapos au cours desquelles les participants ont revécus le défilé de la kermesse, le départ des Soeurs St François et Ste Cécile ainsi que le rallye 1983.

Des films sur le défilé de la noce à l'ancienne ont également été présentés.

L'année 1985 étant toute proche, nous vous demandons déjà de bien vouloir noter que notre Assemblée Générale est fixée au Vendredi 18 janvier 1985 à 20 H 30.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous disons à bientôt.

LE BUREAU.



# L'Amicale de Basse-Goulaire

Avec le " Cinquantenaire de l'Amicale Laïque et d'histoire Locale", l'Amicale Laïque de BASSE - GOULAINA a connu, en 1984, une grande effervescence.

Nous le devons à toutes celles et à tous ceux qui ont participé activement aux diverses manifestations. Il nous faut, plus particulièrement remercier notre Président Michel GUINEBAUD, qui sait, mieux que tout autre allier un dévouement exemplaire et une gentillesse reconnue par tous.

Si l'année 1984 a marqué la vie de l'Amicale Laïque de BASSE - GOULAINA, 1985, confortera l'amitié toujours présente entre les membres de notre association. Ainsi, les amicalistes seront plus nombreux encore, et se joindront à nous tous qui pensons que :

"La diversité des idées est, pour nous, un bien commun, comme la diversité des sites et la diversité des fleurs, et dès l'instant qu'elle n'est plus génératrice de haine et de guerre, elle est un commun Patrimoine, une richesse humaine".

Outre les soirées amicales, chacun peut participer aux ateliers ou sections suivantes :

- Gymnastique Volontaire (responsable : Nicole LELU) tous les lundis à 19 h.
- Volley - Ball (resp. Daniel GOUNOT et Daniel CAILLEAU) Le Mercredi de 17 h à 18 h 30 (école) - Le Vendredi de 19 h 30 à 20h45 (adultes)
- Poterie (Responsables : Michel ESNAULT, (pour les adultes) Tous les Mercredis à 20 h)  
: Annie GUIBERT (pour les enfants) mercredis après-midi
- Tissage (Responsable : Camille LECHARTIER) Le Jeudi tous les 15 jours à 20 h.
- Bibliothèque pour enfants (Responsable : M.C. THERY le Mardi de 16h30 à 18 h le Vendredi, de 16 h 30 à 17 h 30)
- Ciné - Club (Responsable : Alain BERGERAT) 1 fois tous les quinze jours environ le Samedi à 20 h 30.

Nous rappelons qu'il est toujours possible de s'inscrire à une ou plusieurs activités en cours d'année.

Vous pouvez aussi retenir les dates du 19 Janvier et du 16 Mars pour les soirées récréatives, préparées et offertes par l'Amicale.

N'oublions pas également les séances du Ciné-Club dont la variété des films particulièrement bien choisis vous permettra d'apprécier le 7ème Art :

- Samedi 12 Janvier "MISSING" (de COSTA GAVRAS)  
Palme d'Or à Cannes en 1982,
- " 26 " "Le CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE" (BUNUEL)
- 9 Février "VICTOR VICTORIA" (Blake EDWARDS)
- 9 Mars "YOL" (Yilmaz GUNAY) Palme d'Or à Cannes 1982
- 23 Mars "Le CHOIX DE SOPHIE" (Alan J. PAKULA)

Le Bureau de l'Amicale Laïque composé de :

- Francis AUDUREAU, Président d'Honneur,
- Michel GUINEBAUD Président,
- André PLANCHENEAU, Michel BREUS - Vice - Présidents,
- Monique AUGER, Secrétaire,
- Jean - Yves DUPONT, Secrétaire Adjoint,
- Pierre - Marie DUMONT, Trésorier,
- Joëlle NICAISE, Trésorière adjointe,

souhaite pour vous - même et votre famille, une BONNE ANNEE.

## COMITÉ INTER-SOCIÉTÉS DE BASSE-GOULAINA

Association déclarée au J.O. le 16 mai 1975

Siège Social : Mairie de Basse-Goulaire

Le Comité Inter Sociétés de notre commune tient tout d'abord à remercier les sociétés, amicales et associations adhérentes, de l'aide qu'elles ont apportée pour la réalisation, le 30 Juin, de la Fête des Feux de la Saint - Jean. Cette fête ne nous a pas donné les résultats que nous en attendions, mais qu'importe, elle a permis de nous retrouver tous ensemble pour danser autour du feu et y apporter le meilleur de nous - mêmes.

Nous venons au mois d'Octobre d'obtenir auprès de la municipalité un nouveau et grand local plus accessible pour stocker dans de meilleures conditions notre matériel. Ce local est situé dans l'ancienne menuiserie derrière la Vieille Cure. Nous pensons après quelques aménagements, l'occuper dans le courant de décembre.

Le matériel est la propriété du Comité Inter - Sociétés. Il est actuellement prêté aux 21 sociétés, amicales et associations gratuitement. Toute association n'ayant pas manifesté son désir d'adhérer au Comité, ne pourra l'utiliser que contre location avec l'assentiment des membres du bureau. Nous invitons donc toutes les associations et sociétés non encore adhérentes au Comité, à venir s'y joindre rapidement.

Le 28 Septembre 1984, date de notre dernière réunion, Gérard HERY, pour des raisons de santé a donné sa démission de Président, mais il est resté dans notre bureau avec d'autres fonctions.

Voici la nouvelle composition du bureau :

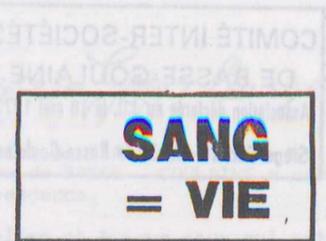
- Présidents d'Honneur : MM. BERTIN Marcel et HERY Gérard
- Président : BOUSSEAU Jean
- Vice - Président : DAGAN Raymond
- Secrétaire : HERY Gérard
- Trésorier (à titre provisoire) : BOUSSEAU Jean
- Trésorier Adjoint : Madame GODIN
- Responsables matériel : COLLET Roland  
GUEDON Michel  
LE DUC Christian

Dans un prochain bulletin de plus amples détails vous seront communiqués.

Le Président

Jean BOUSSEAU

**AMICALE DE DONNEURS  
DE SANG BÉNÉVOLES  
DE Saint SEBASTIEN  
BASSE-GOULAINÉ - HAUTE-GOULAINÉ**



Adresser vos correspondances :

DONNEZ UN PEU DE VOTRE SANG IL PEUT SAUVER UNE VIE.

Donner son sang n'est pas dangereux  
-chacun de nous possède environ 5 litres de sang  
-le don du sang ne représente que 300 cm<sup>3</sup>, ce qui correspond à 1 goutte de sang sur 16  
-le volume sanguin donné se refait dans les 3 heures qui suivent.

**REPONSES A QUELQUES OBJECTIONS**

Le don du sang affaiblit : c'est faux, car l'organisme ne s'habitue pas aux prélèvements, mais s'adapte seulement après chaque don.

LE DON DU SANG NE STIMULE PAS L'APPETIT

**QUELQUES INFORMATIONS**

Qui peut donner du sang ? Toute personne âgée de 18 à 60 ans  
Quelques restrictions à respecter :  
-Les malades sous antibiotiques  
-Les malades sous anti-coagulants  
-Les femmes enceintes  
-Les hypertendus  
-Les sujets allergiques doivent être prévenus, et seuls les globules rouges seront utilisés

Où peut-on donner son sang ?  
-soit dans les Centres de Transfusions Sanguines,  
-soit lors des Collectes faites dans les villages ou les collectivités (écoles, usines...)

Quand doit-on donner son sang ?  
-il est utile de donner au moins une fois son sang, pour obtenir sa carte de groupe sanguin délivrée gratuitement par le C.T.S  
-on peut donner son sang 3 à 4 fois par an.

Comment donner son sang ?  
Lorsque la collecte a lieu le matin N'arrivez pas à Jeun  
Votre petit déjeuner, exempt de matières grasses, peut comporter café ou thé bien sucré, pain confiture

Comment se déroule la collecte ?  
Une fiche d'inscription est remplie au premier don ; une carte nationale de donneur bénévole est établie, portant le groupe sanguin, qui sera confirmé lors d'un deuxième prélèvement.  
Après une visite médicale approfondie, une personne spécialisée prélève le sang en 6 à 10 minutes. Cette opération n'est pas douloureuse.

T.S.V.P.  
Siège social : MAIRIE de St SEBASTIEN - Tél: 03-25-25 - C.C.P. 798-03-B NANTES

APRES CHAQUE COLLECTE UNE COLLATION EST OFFERTE AUX GENEREUX DONATEURS

**COLLECTES DE SANG 1985**



**SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE**

Lundi 25 Février - Centre Social Jean Macé  
Dimanche 3 Mars - Salle des Cantines  
Lundi 20 Mai - Centre Social Jean Macé  
Lundi 26 Aout - Centre Social Jean Macé  
Lundi 25 Novembre - Centre Social Jean Macé  
Dimanche 1 Décembre Salles des Cantines

**BASSE GOULAINÉ**

Dimanche 15 Septembre - Groupe scolaire du Grignon  
Courant Février - Car de prélèvement (annoncé par voie de presse)

**HAUTE GOULAINÉ**

Mardi 26 Février - Car de prélèvement  
Dimanche 2 Juin - Salle Amicale Laïque  
Mercredi 27 Novembre Car de prélèvement

**AMICALE DE DONNEURS  
DE SANG BÉNÉVOLES  
DE Saint SEBASTIEN  
BASSE-GOULAINÉ - HAUTE-GOULAINÉ**

**Vaincre la mort  
en donnant...  
son sang !**



L'AMICALE remercie les 335 Donneuses et Donneurs qui ont participé aux dernières collectes de l'année, 19, 21 et 25 Novembre, dans les Trois Communes.

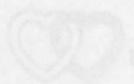
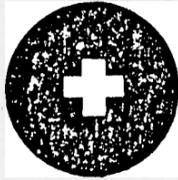
Elle félicite les 38 jeunes nouveaux donneurs qui n'ont pas hésité à prendre sur leur temps de loisirs, contribuant ainsi à soulager les malades et les blessés.

DATE A RETENIR : DIMANCHE 10 MARS 1985

ASSEMBLEE GENERALE - St-SEBASTIEN-sur-LOIRE, suivie d'un Banquet à La Lande St-MARTIN.

-----

AMICALE DE DONNEURS  
DE SANG BENEVOLES



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE  
de PROTECTION  
CIVILE  
POUR LE DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

SECTION DE BASSE - GOULAIN

P. A. S.

PROTEGER

ALERTER

SECOURIR

Ce sont les trois commandements du secouriste.

Si le pronostic d'un accident dépend la plupart du temps de la rapidité et de l'efficacité des premiers soins prodigués, l'analyse des facteurs qui l'ont engendré nous permet de souligner l'importance de la prévention.

Protéger, c'est faire appel au bon sens de chacun.

L'accident ne résulte pas toujours d'une cause unique, humaine comme le non respect d'une consigne, ou technique comme la non utilisation d'une protection individuelle, mais parfois d'un manque de solidarité. Protéger, ce n'est pas seulement couper le contact d'un moteur qui tourne encore lors d'un accident de voiture, mais c'est d'abord s'arrêter sur les lieux et baliser la zone de l'accident.

C'est aussi prévoir l'évènement à ses origines grâce à sa localisation et ses antécédents : rendre impossible le retour du même accident et éviter la survenue d'accidents identiques.

Il y a des antécédents inhabituels ; d'autres sont permanents.

Le bon sens doit être en toutes circonstances l'allié de la connaissance ; c'est le fondement du secourisme.

Bonne Année à tous !

Le Président,

Dr J.P. GATEAU

LE DEVELOPPEMENT DES ANCIENS TRAVAILLANTS  
DE BASSE GOULAIN

- THEATRE ET LOISIRS -

La troupe de Théâtre de BASSE - GOULAIN est en pleine activité.

Depuis le mois d'Octobre, les ATELIERS DE JEUNES ont rouvert leurs portes, et déjà un spectacle se dessine à l'horizon, spectacle qui sera présenté au public au mois d'AVRIL prochain.

Mais pour l'heure, c'est le grand spectacle annuel qui mobilise toute la troupe : acteurs, machinistes, décorateurs, techniciens du son et de la lumière, etc.....

La pièce de théâtre qui est proposée cette année mérite l'attention de tous. En effet, il s'agira sans aucun doute de la pièce la plus comique, la plus divertissante, la plus hilarante, jamais jouée à BASSE - GOULAIN. Deux heures et demie de rire fou ... fou... fou... vous attendent, dans un spectacle familial qu'il ne faudra pas manquer.

Le titre ? " J E F F "

Les dates ? Dimanche 27 Janvier, 3, 10 et 17 Février à 15 h  
Samedi 2 - 9 et 16 Février à 20 h 30  
Vendredi 15 Février à 20 h 30

La location se fera comme d'habitude au CAFE BUOL, rue Pasteur, tous les jours de 17 à 19 h, sauf dimanche et lundi à partir du : 22 Janvier.

ATTENTION : l'expérience des 10 dernières années nous incite à vous recommander de louer vos places de bonne heure, et de préférence pour les premières séances : en effet, un nouvel agencement de la SALLE VERTE est prévu pour une meilleure vision des spectateurs, mais ce dispositif réduira sensiblement le nombre de places par séance.

Retenez donc vos places sans attendre ; nous mettons tout en oeuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, et surtout nous vous garantissons un spectacle d'une franche gaîté.

A BIENTOT !....

LOISIRS ARTISTIQUES GOULAINAIS

\*\*\*\*\*

A partir du jeudi 13 décembre, une nouvelle activité est proposée aux personnes désireuses de s'initier aux joies du bricolage : macramé, dentelle, etc...

Cette activité aura lieu le jeudi de 14 h à 16 h 30 à la salle verte, chaque semaine.

LE MOT DU PRESIDENT DE CHASSE DE BASSE - GOULAINE à ses 82 ADHERENTS

Notre Société a vu une saison croissante en gibier grâce à l'effort de chaque membre du bureau et de l'entente de tous, malgré la diminution du territoire de chasse.

Nous demandons de bien vouloir respecter le règlement à la lettre, c'est à dire sur l'heure d'ouverture de chasse, et de ne pas chasser trop près des maisons (150 mètres, dos au mur).

Nous demandons d'être aimable avec les personnes qui vous réprimandent surtout quand vous êtes en tort. Une amende sera attribuée à chaque chasseur qui ne respecte pas le règlement.

Il faut savoir que le chasseur avec son fusil et son chien est un amoureux de la nature, qu'il participe à la Sauvegarde et la protection des animaux en voie de disparition.

Pour les plus réticents, ne voyez plus le chasseur comme un destructeur mais comme un sportif passionné.

Grâce à la vigilance et au respect des règles de sécurité de la part de l'ensemble des adhérents, ce loisir tant critiqué par certains et défendu avec acharnement par d'autres, peut se pratiquer sur notre commune dans de bonnes conditions.

M. GUILLOUCHE.

En accord avec M. Guillouche, Président, je me permets d'ajouter quelques mots pour insister sur la nécessité de respecter strictement la réglementation et, par voie de conséquence, la sécurité de la population.

Je regretterais de devoir prendre, faute à quelques indisciplinés, des mesures qui mettent en cause la pérennité de la société de chasse.

Divagation des chiens

Je suis obligé une nouvelle fois de rappeler les problèmes posés par la divagation des chiens.

J'en appelle à la responsabilité de chaque propriétaire quant à la nuisance ainsi qu'au danger qu'il provoque indirectement et insiste pour qu'il en prenne réellement conscience.

Le Maire,

LE GROUPEMENT DES ANCIENS COMBATTANTS

DE BASSE GOULAINE

-i-i-i-i-i-

Depuis 1981, le groupement des Anciens Combattants, comprenant l'U.N.C., anciens prisonniers et anciens d'Afrique du Nord, ne constitue qu'une seule société, ce qui permet d'organiser toutes nos activités en commun. On ne peut que se féliciter de cette fusion, car, au fil des années, l'entente est parfaite entre les différentes sections composant notre société.

Nos activités sont toujours les mêmes, congrès départementaux, notre méchoui désormais traditionnel qui permet de rassembler cette grande famille d'anciens combattants dans une très agréable ambiance ; nous organisons également deux concours de belote, un en décembre, l'autre en février. Le prochain aura lieu le 2 Février 1985. Notre assemblée générale aura lieu le 26 Janvier 1985. Bien entendu, sur le plan communal, nous participons à toutes les commémorations.

A l'occasion du congrès National à Nantes (Beaujoire), une décision sera prise permettant aux anciens d'A.F.N. d'être intégrés définitivement à l'U.N.C.

Les personnes intéressées par notre groupement peuvent s'adresser aux responsables :

pour l'U.N.C. : - Monsieur CHAMPAIN Alphonse  
Les Rouleaux à BASSE GOULAINE

pour l'A.C.P.G. - Monsieur MAINGUENEAU André  
16, rue du Poitou à BASSE GOULAINE

pour l'A.F.N. : - Monsieur MINGUET Serge  
7, rue du Petit Bois à BASSE GOULAINE

**FEDERATION NATIONALE  
des Mutilés du Travail  
et Invalides Civils**

Est à la disposition des assurés sociaux, invalides civils et leurs ayants droit, pour tous renseignements sur vos droits pour la défense de vos avantages et la façon de procéder à l'établissement de vos dossiers et réponses aux caisses d'assurances Sociales et Agricoles ainsi que divers organismes administratifs.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter notre bureau. Ecrire au :  
89 Rue des Déportés ou téléphoner au :  
34.34.50 St-SEBASTIEN.

Ce bureau ne comprend que des bénévoles dévoués et entièrement à votre disposition.

(La permanence aura lieu le :  
DIMANCHE 13 JANVIER 1985 au Café des Sports  
CHAILLOT Jean - Luc, pour le paiement des cotisations et tous renseignements).



ASSOCIATION " ENTR'AIDE ET AMITIE PAROISSIALE "

Chers Amis Goulainais,

Encore une association nouvelle, allez-vous dire!  
Non, l'Entr'aide et Amitié Paroissiale n'est pas nouvelle;  
constituée il y a plusieurs années, elle a agi dans le si-  
lence et la discrétion pour apporter son aide aux plus défa-  
vorisés de notre commune. Aujourd'hui, face à la montée de  
la misère et, sous l'impulsion d'une équipe désireuse de donner  
à son action une plus grande audience et une meilleure ef-  
ficacité, elle s'est simplement structurée.

Le but de cette équipe est de venir en aide à  
toutes souffrances matérielles et morales qu'elle découvre  
ou qu'on lui fait découvrir dans notre commune, car la mi-  
sère existe ici, à Basse-Goulaine, parfois et, sans que vous le  
sachiez, à votre porte: chômage, maladie, entraînant la pauvre-  
té matérielle; solitude, isolement, entraînant la pauvreté  
morale.

C'est à toutes ces pauvretés que notre équipe veut  
apporter son secours par des visites et des contacts humains  
avec les uns, par une aide matérielle aux autres, dans la mesu-  
re de ses moyens.

Cette année, grâce à la générosité des goulainais,  
l'équipe a pu distribuer trente colis de Noël, aider une fa-  
mille à partir en vacances, offrir un moyen de chauffage à un  
vieillard isolé ainsi qu'à une famille aux ressources modes-  
tes, apporter son soutien à un jeune ménage en difficulté. Elle  
est intervenue près d'organismes officiels pour tenter de so-  
lutionner des problèmes difficiles, particulièrement concer-  
nant l'enfance.

Il lui reste encore bien d'autres problèmes à ré-  
soudre, notamment deux problèmes de logement.

Nous estimons que c'est encore trop peu, nous vou-  
drions faire davantage, aussi nous adressons-nous à tous ceux  
et à toutes celles qui souhaitent " faire quelque chose ".  
Que ceux qui ont du temps n'hésitent pas à se joindre à nous,  
que ceux qui ont des idées veuillent bien nous en faire part,  
que ceux qui sont plus favorisés nous aident financièrement.

La totalité des dons reçus est employée jusqu'au  
dernier centime au soulagement des misères. Aucun prélèvement  
n'est effectué pour quoi que ce soit; les frais de gestion,  
de téléphone, de fournitures de bureau sont supportés bénévo-  
lement par les membres de l'équipe.

VOUS ETES DONC ASSURES QUE VOTRE ARGENT EST BIEN  
EMPLOYE A CE A QUOI VOUS LE DESTINEZ, ET DANS VOTRE COMMUNE.

D'avance l'équipe vous dit : MERCI !

Pour tout renseignement, téléphoner au 06 03 83

Pour vos dons:

effectuer les versements directement à  
l'ordre du CREDIT MUTUEL en précisant:  
Pour l'Association ENTR'AIDE ET AMITIE  
Compte n° 1 704 126

ASSOCIATION SPORTIVE  
DES HANDICAPES PHYSIQUES  
DE NANTES



L'ASSOCIATION SPORTIVE DES HANDICAPES PHYSIQUES de NANTES ouvre ses  
portes à tous les handicapés moteurs désireux de pratiquer du sport.  
Elle va fêter en 1985 son 18 ème anniversaire. Elle se compose  
actuellement de 83 licenciés, originaires de NANTES et des Communes  
avoisinantes, répartis en 8 disciplines : basket en fauteuil, natation,  
tir à l'arc, tennis de table, athlétisme, haltérophilie, tir aux  
armes, tennis en fauteuil.

Ses représentants participent aux rencontres sportives dans le cadre du  
Comité Régional des Pays de la Loire comprenant 15 associations. Ils  
défendent aussi les couleurs de l'Association dans les Championnats de  
France et les rencontres internationales.

Plusieurs de ses adhérents sont domiciliés à BASSE - GOULAINNE, dont  
M. RAUD, entraîneur, arbitre de l'équipe de basket, M. MONNIE,  
Président d'Honneur, plusieurs élèves du Centre de la Grillonnais.

<u>RESULTATS EN 83 - 84 :</u>	<u>NATATION</u>	1 médaille d'Or 3 " de bronze 2 sélectionnés olympiques
	<u>BASKET</u>	2ème du groupe OUEST B 1 sélectionnée en équipe de France
	<u>HALTERO</u>	1 médaille d'argent
	<u>ATHLETISME</u>	3 médailles d'Or 4 " de bronze 1 " d'argent record de France

Pour tous renseignements, écrire A.S.H.P.N. - 14 Rue Michel Rocher NANTES  
ou téléphoner à M. MONNIE 06 - 03 - 31 ou Melle LEBASTARD 20 - 56 - 43

## MAISON DES JEUNES

Après une période d'inactivité, la maison des jeunes "LE ZODIAQUE" connaît désormais un nouveau bureau.

En effet, lors de son assemblée générale du 16 septembre 1984, et suite à la démission du Président, il a été procédé à la reconstitution du conseil d'administration, dont voici la composition :

- PRESIDENT : Yves Burguin
- VICE PRESIDENT : Dominique Cherrueau
- SECRETARIAT : Nathalie Burguin
- TRESORERIE : Thierry Floteau

Quelques activités occupent déjà nos locaux malgré la dégradation de ceux-ci, causée par les intempéries.

- Roller Skate
- Théâtre
- Gymnastique
- Danse
- Photo (prochainement)

Nous attendons donc tous avec impatience les travaux de réfection.

Dans cette attente, sachez que cette maison des jeunes est à votre disposition et que toutes vos idées et propositions seront étudiées.

### Four tous renseignements contacter :

Monsieur Yves BURGUIN

96 rue de la croix des fosses - 44115 Basse Goulaine

ou

Monsieur Thierry FLOTEAU

38 rue de l'île de France - 44115 Basse Goulaine

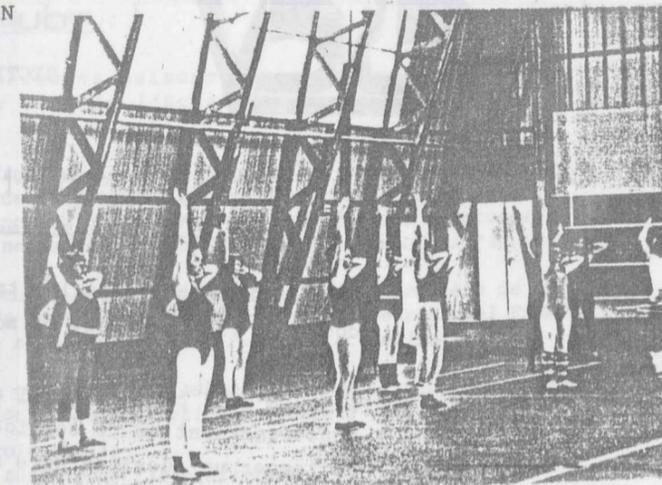
## DON du SANG

- Répondez aux appels des Centres de Transfusion
- Renseignez-vous auprès des Associations de Donneurs de sang
- Chaque jour, il faut des centaines de donneurs de sang pour aider la médecine à sauver des vies en danger

A.D.G.E

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE  
DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN  
"COURS DAMES"

A....ambiance  
D....dansant  
G....galbant  
E....équilibrant



La forme!...  
Tout un programme!...

Plus qu'une gymnastique, c'est une véritable détente, une musique qui vous aide à tenir le rythme, une ambiance sympathique, venez retrouver souplesse et endurance.

Les cours ont lieu à l'ancienne maternelle, en attendant la fin des travaux Salle Zodiac (salle des jeunes) ou nous retournerons en 1985.

Renseignements et cours le lundi, mardi, jeudi, samedi, de 9 h. à 10 h. 15 Animatrice : Anne BENOIST.

Une porte-ouverte aura lieu mi-juin salle omnisport. Venez nombreux nous voir évoluer.

MODERN-JAZZ A.D.G.E.

Cours de danses Adultes le vendredi de 9 h. 15 à 10 h. 45

### - DANSE RYTHMIQUE ET MODERN ' JAZZ -

Chaque Lundi de 18 h 30 à 20 h 30, et chaque Vendredi de 17 h à 21 h, se déroulent des cours de Danse, sous la Direction de Nadine LUNION, professeur diplômée d'Etat, au Club des Jeunes "ZODIAQUE".

Danse Rythmique pour les plus petits à partir de 4 ans, et Modern'Jazz pour les plus grands. Les cours sont mixtes et s'adressent également aux adultes.

Renseignements sur place ou par téléphone au 50.33.31.  
Inscriptions toute l'année.



confédération syndicale  
du cadre de vie (apf)

SECTION BASSE - GOULAINE

## Transports en Commun

Depuis septembre 1981 les transports publics desservent notre commune. Ils apportent de nombreux services à la population.

Aujourd'hui, cependant, il convient de faire le point sur le fonctionnement de ce service. Aussi notre association vient de lancer un questionnaire auprès de 400 Familles dans divers quartiers de la commune. Cette enquête (96 % de réponses) fait ressortir la nécessité :

- d'un trafic plus important aux heures de pointe,
  - d'une modification de certains horaires,
  - d'un service réduit le dimanche,
  - d'une plus grande synchronisation entre les correspondances
- BASSE-GOULAINE - ST SEBASTIEN - NANTES - et vice versa.

Sur l'ensemble de ces problèmes, un premier contact a été pris auprès des responsables techniques de la SEMITAN ( TAN ).

Nous rencontrerons également la municipalité pour les démarches qu'elle même assurera.

Des difficultés existent compte-tenu des modifications de lignes (mise en service du tramway, création d'un axe rapide NORD - SUD, réalisation d'une gare routière à Pirmil).

Au début de l'année 1985 notre association organisera un débat en présence des responsables techniques de la TAN.

pour le Bureau : Annick VOLLARD

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
vous pouvez contacter :

- Monique LE DOSSEUR - 06.00.81
- Marie-Christine BOSSARD - 03.53.08
- Annick VOLLARD - 03.58.16

- 0 -

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE

"LE CLOS DE L'ECHALIER"

BASSE-GOULAINE

L'ASSOCIATION "LE CLOS DE L'ECHALIER" . .

Lorsque de nombreuses maisons de notre lotissement ont été construites, l'Association "Le Clos de l'Echalier" a été constituée en 1977.

Son statut juridique était alors celui d'une association " libre " régie par la célèbre loi de 1901. Ce cadre juridique ne permettant pas une gestion rigoureuse, notamment au plan financier, pour faire face aux dépenses éventuelles à engager, il a fallu transformer notre association qui est devenue alors " autorisée "

A notre connaissance, notre association a été la première de ce type à être créée dans le canton de Vertou. Nous le devons à Monsieur Michel ESNAULT qui participa activement à la mise en place de nos structures actuelles.

Rappelons que la gestion d'une association " autorisée " comporte quelques similitudes avec la gestion d'une collectivité locale :

- elle est de droit public,
- l'autorité de tutelle est la préfecture,
- le comptable est un receveur du Trésor.

Ainsi nos cotisations sont perçues par le Percepteur de Vertou et notre gestion fut contrôlée par la Cour des Comptes voici deux ans.

Mais cette gestion rigoureuse entraîne des servitudes administratives telles que :

- l'établissement d'un budget, selon les règles de la comptabilité publique,
- l'envoi du compte-rendu de chaque assemblée générale, ainsi que les décisions de transfert de crédit, à la préfecture,
- l'établissement des " rôles " pour les recettes
- l'envoi au percepteur des factures accompagnées d'un " mandat de paiement " et d'un " bordereau " ( en trois exemplaires ) etc ...

Les imprimés indispensables nous sont aimablement fournis par la Mairie de Basse-Goulaine.

Notre lotissement étant privé nous avons la charge des :

- voiries, réseau d'égout, espaces verts, installations (modestes) de jeux pour enfants, et très généralement l'entretien des espaces communs.

Notre problème actuel est d'ailleurs le transfert de la voirie dans le domaine communal. Ce transfert est demandé depuis de nombreuses années. En avril dernier, une délibération du Conseil Municipal a admis le principe d'un tel classement qui permettrait aux habitants de l'Echalier de ne pas être pénalisés par des charges qui incombent, très généralement, aux collectivités locales (ou les collectivités nationales pour certaines routes) et non aux seuls riverains des voiries. Nous nous efforçons de rendre possible ce classement dans un délai raisonnable en engageant les procédures techniques, administratives et réglementaires, selon le vœu de l'Assemblée Générale extraordinaire des co-proprétaires de l'Echalier, assemblée qui s'est tenue en septembre dernier.

Naturellement, la vie de l'Echalier n'est pas faite que de démarches administratives ... , bien au contraire. Ainsi, d'éventuels joueurs de pétanque envisagent de faire connaître leurs talents le printemps revenu : si tel devait être le cas, gageons que nous aurons de nouveaux champions ...

Nous avons la chance d'habiter un quartier agréable. Malgré, ou peut-être à cause de la très grande diversité de ses habitants, il règne dans notre lotissement une atmosphère paisible due à la cordialité de tous ceux qui y résident. Notre souhait est que ce climat demeure.

G. AUGER.



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE



### Centre de formation informatique bureautique

BUREAUX : PLACE J-B DAVIAIS 44400 REZE TELEPHONE : (40) 75 93 94 & 05 11 90  
AGENCE COMPTABLE LEP BOUGUENAIS 44340 BOUGUENAIS  
CCP NANTES 8602.26 M

LE C.F.I.B. : CENTRE DE FORMATION A L'INFORMATIQUE et à la BUREAUTIQUE

Cet équipement de formation a été créé par le GRETA SUD LOIRE qui a déjà une expérience dans la matière, et une solide réputation, puisque depuis deux ans, il a réalisé de nombreux stages.

Ce CENTRE dépend du GRETA SUD LOIRE et du MINISTRE de l'EDUCATION NATIONALE. Il s'agit donc d'un CENTRE PUBLIC de FORMATION. L'idée de création d'un tel CENTRE a été confortée par la très forte demande de formation liée à l'arrivée des MICRO-ORDINATEURS dans tous les milieux professionnels.

#### A QUI S'ADRESSENT LES FORMATIONS PROPOSEES ?

- A tous les utilisateurs ou futurs utilisateurs de Micro-ordinateurs :
  - Les salariés dans le cadre du plan de Formation de l'Entreprise ;
  - Les artisans et commerçants, les professions libérales ;
  - Les licenciés pour raison économique pouvant bénéficier des indemnités de formation ASSEDIC
  - Les demandeurs d'emploi.

• Nous visons un large public : notre objectif, mettre l'INFORMATIQUE à la portée de tous.

#### LES OBJECTIFS DES FORMATIONS :

Nous ne formons pas des INFORMATIENS, MAIS nous donnons :

- La capacité à un professionnel d'utiliser l'INFORMATIQUE dans son métier
- Une méthode de travail pour aborder la MICRO-INFORMATIQUE
- La possibilité d'écrire des programmes de complexité progressive
- Les critères de choix, pour l'achat d'un logiciel.

#### FORMATIONS PROPOSEES :

- Action de sensibilisation à l'INFORMATIQUE
- Apprentissage d'une méthode de programmation, en 3 modules :
  - INITIATION - GESTION DE FICHIERS - PRATIQUE DES FICHIERS.
- Informatiser son Entreprise
- Formations aux logiciels : dBASE II, traitement de texte, Visicalc.
- Formations à la carte selon les besoins. Ces formations peuvent se dérouler au CENTRE ou en ENTREPRISE.

Les Frais de Formations peuvent être pris en charge :  
soit par l'employeur, au titre du budget FORMATION CONTINUE  
soit par le stagiaire lui même  
soit par l'ASSEDIC, sous réserve de son accord.

#### POUR OBTENIR D'AUTRES RENSEIGNEMENTS, vous pouvez :

- 1- soit vous présenter au CENTRE, un accueil permanent est assuré du lundi au vendredi 8H30 à 12H - 13H30 à 17H30
- 2- soit écrire à notre adresse :  
C.F.I.B., place J.B. Daviais - 44400 REZE
- 3- soit téléphoner au 75 93 94 ou 05 11 90

STAGES MICRO-INFORMATIQUES - ENTRAÎNEMENT A LA PROGRAMMATION - FORMATIONS AUX LOGICIELS  
UTILISATIONS DES MICRO-ORDINATEURS - BUREAUTIQUE - TRAITEMENT DE TEXTE

# AVANT CONSULTER LE CENTRE DE CONSTRUIRE, D'ACHETER UN LOGEMENT, ENTREPRENDRE DES TRAVAUX D'AMELIORATION, PREVOIR DES ECONOMIES D'ENERGIE, LOUER UN LOGEMENT...

Un conseiller établira votre plan de financement, vous informera sur la réglementation en vigueur, vous conseillera pour réduire vos dépenses de chauffage.

Les conseillers juristes, financiers et techniques du Centre d'Information sur l'Habitat sont à votre service gratuitement.



## CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT

Centre d'Information sur l'Habitat  
6 rue de l'Arche Sèche - Tél. (40) 89.30.15  
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h. Fermé le mardi matin.

\*Adhila - point d'information de l'agence française pour le maître de l'Energie.

CONSULTEZ LE FICHER ADHILA POUR VOTRE LOGEMENT POUR VOTRE TERRAIN

# CITATIONS

#### MISE EN BOITE

“ La télévision, je l'ouvre pour décourager les cambrioleurs et je la ferme en rentrant chez moi.”

Orson Welles (né en 1915), réalisateur américain.

#### MOURIR

“ De mourir, ça ne me fait rien. Mais ça me fait de la peine de quitter la vie.”

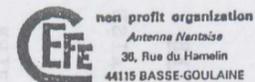
Marcel Pagnol (1895-1974), écrivain français.

#### ANNONCE

\*\_\*\_\*\_\*

Cherche à faire heures de ménage et de repassage.

Tél. au 03.31.53



LE CENTRE D'ETUDES FRANCAISES ET EUROPEENNES

VOUS PROPOSE DES COURS DU SOIR D'ANGLAIS

SESSION -MODULE DE 60H - 4 NIVEAUX  
FORFAIT SESSION : 900 F.

11 FEV 85 - 15 JUIN 85  
N.B PAS DE COURS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES (MINIMUM 7 ETUDIANTS)

DEBUTANT I :	LUNDI ET JEUDI	19H-20H
DEBUTANT II :	MARDI ET VENDREDI	19H-20H
INTERMEDIAIRE I :	LUNDI ET JEUDI	20H-21H
INTERMEDIAIRE II :	MARDI ET VENDREDI	20H-21H

ENSEIGNEMENT AUDIO-ORAL ET TRADITIONNEL

TARIF: 30F / HEURE + 100F D'INSCRIPTION ANNUELLE.  
VERSEMENT A L'INSCRIPTION / 1000 F + 900 F. LE 1/2/8  
LES COURS AURONT LIEU AU COLLEGE PRIVE SAINT-BLAISE  
14 RUE DU GENERAL DE GAULLE A VERTOOU.

#### INSCRIPTIONS PAR CORRESPONDANCE AU :

C E F E 36, RUE DU HAMELIN 44 115 BASSE-GOULAIN  
JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBREE ET ADRESSEE S.V.P  
OU PAR TELEPHONE AU 73 45 13 EN PRECISANT SUR LE  
REPONDEUR: CENTRE DE VERTOOU.

#### POSTERITE

“ Quand le cœur d'un héros cesse de battre, on donne son nom à une artère.”

Pierre Daninos (né en 1913), humoriste français.

JANVIER 1965

JEUDI 3 JANVIER

CAROTTES RAPEES  
JAMBON FUME  
CHOUX  
FROMAGE  
COMPOTE

JEUDI 10 JANVIER

POTAGE  
ROTI DE PORC  
POMMES RISSOLEES  
CREME ANGLAISE  
GENOISE

JEUDI 17 JANVIER

POTAGE  
SAUTE DE PORC  
CAROTTES VICHY  
COMPOTE  
YAOURT

JEUDI 24 JANVIER

RILLETTES  
LIEU PANE  
POMMES PERSILLEES  
FROMAGE  
FRUIT

JEUDI 31 JANVIER

POTAGE  
ROSBIF  
RIZ PILAF  
FROMAGE  
FRUIT

VENDREDI 4 JANVIER

POTAGE  
SPAGHETTI BOLOGNAISE  
YAOURT  
FRUIT

VENDREDI 11 JANVIER

BLETTE VINAIGRETTE  
OEUF FLORENTINE  
FROMAGE  
FRUITS AU SIROP

VENDREDI 18 JANVIER

CRUDITES  
HACHIS PARMENTIER  
SALADE  
FROMAGE BLANC  
FRUIT

VENDREDI 25 JANVIER

RIZ THON  
ROTI D'INDONNEAU  
PETITS POIS/CAROTTES  
CREME VANILLE  
FRUIT

VENDREDI 1er FEVRIER

OEUF VINAIGRETTE  
LIEU See BONNE FEMME  
BUREE  
FROMAGE  
FRUIT

LUNDI 7 JANVIER

RIZ PECHEUR  
STEAK HACHE  
PETITS POIS  
MOUSSE CHOCOLAT  
FRUIT

LUNDI 14 JANVIER

POTAGE  
ROULE JAMBON PUREE  
SALADE  
CREME VANILLE  
FRUIT

LUNDI 21 JANVIER

HARICOTS VERTS VINAI  
PAUPIETTE See CHASSEUR  
PUREE POIS CASSES  
FROMAGE  
FRUITS AU SIROP

LUNDI 28 JANVIER

PAMPLEMOUSSE  
CASSOULET MAISON  
FROMAGE  
COMPOTE

MARDI 8 JANVIER

POTAGE  
LANGUE See TOMATE  
COQUILLETES  
FROMAGE  
FRUIT

MARDI 15 JANVIER

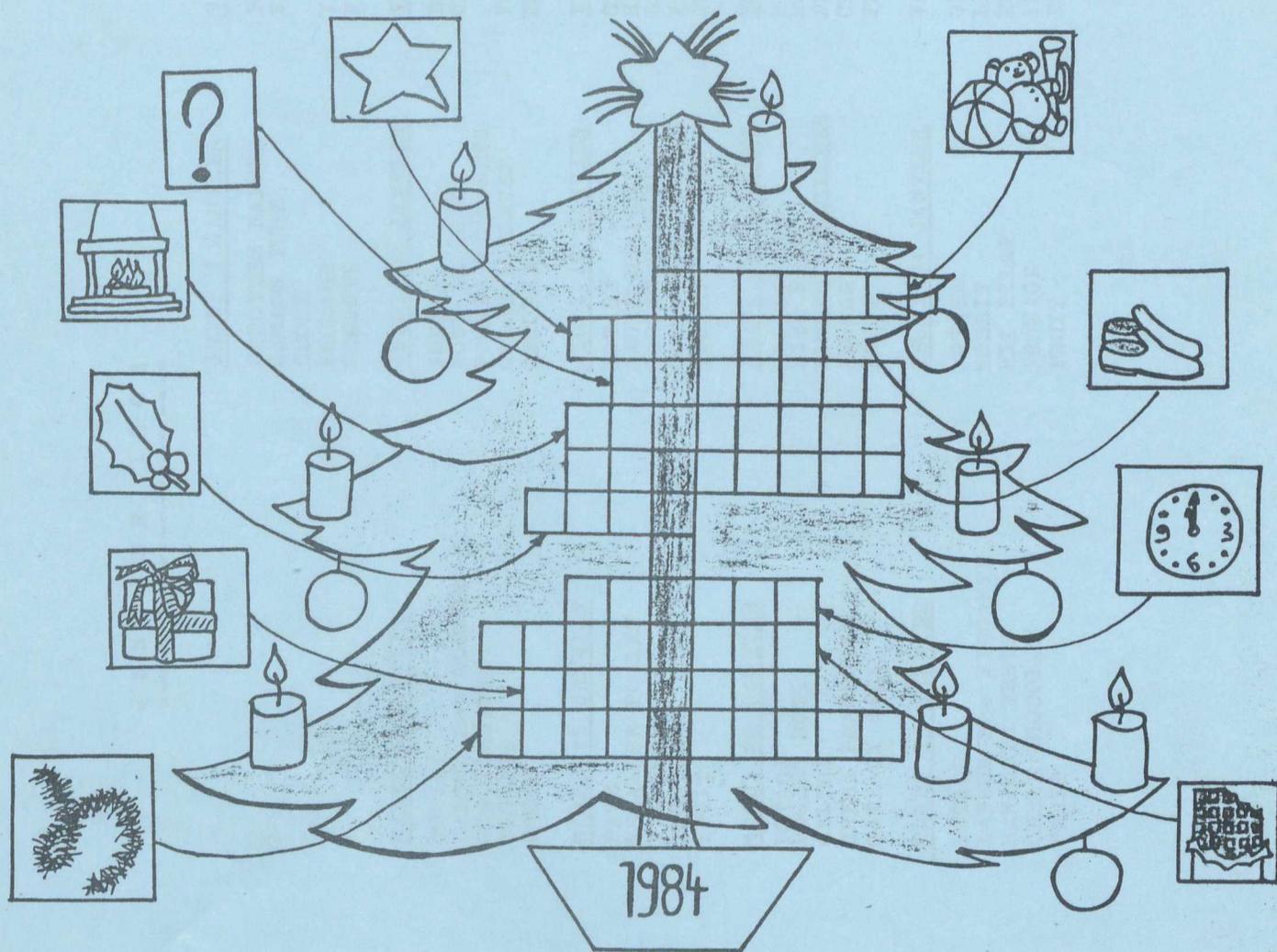
PATE  
ESCALOPE POULET  
3 LEGUMES  
FROMAGE  
FRUIT

MARDI 22 JANVIER

POTAGE  
POULET ROTI  
CELERI  
CREME FRAMBOISE  
GATEAUX SECS

MARDI 29 JANVIER

POTAGE  
LANGUE See PIQUANTE  
HARICOTS VERTS  
CREME CHOCOLAT  
FRUIT



C'est avec le plus grand plaisir  
que nous vous souhaitons ce qui est  
écrit sur le tronc du sapin .